

Histoire de l'art et archéologie - L1 Tronc commun - Enseignement à distance

Licence Histoire de l'art et archéologie



Durée
1 an



Composante
Faculté des
humanités

Présentation

Des périodes préhistoriques aux créations actuelles, la licence Histoire de l'art et Archéologie présente les civilisations d'hier et d'aujourd'hui à partir de leurs productions matérielles et artistiques (peinture, sculpture, architecture, arts décoratifs, artisanats).

Objectifs

La licence Histoire de l'art et Archéologie en enseignement à distance a pour objectif de former les étudiants à l'analyse des œuvres artistiques, tout en leur permettant d'acquérir des compétences théoriques et pratiques pour travailler dans les domaines de la culture et du patrimoine.

Savoir-faire et compétences

- Posséder des connaissances solides dans les différents champs chronologiques de l'histoire de l'art.
- Maîtriser les méthodes, les techniques et les nouvelles technologies spécifiques à l'histoire de l'art.
- Observer, décrire, analyser le patrimoine artistique.
- Rédiger des notices et des dossiers d'œuvres.

Les + de la formation

La formation est dispensée intégralement à distance (EAD) et en asynchrone à partir d'une plateforme numérique mettant à disposition des supports d'enseignement sous divers formats.

Organisation

Organisation

Des enseignements organisés en 3 Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC) :

- BCC1 Acquérir les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie ;
- BCC2 Consolider les approches de l'histoire de l'art et de l'archéologie ;
- BCC3 Développer son projet professionnel en histoire de l'art et en archéologie

6 Unités d'Enseignement (UE), dont 1 UE Langues vivantes et 1 UE Projet de l'étudiant, à chacun des deux semestres

Une validation des semestres sous forme de contrôles continus et d'examens terminaux donnant droit à des crédits ECTS (European Credit Transfer System).

Des enseignements dispensés de façon asynchrone pour permettre aux étudiant·es d'organiser librement leur emploi du temps.

Admission

Conditions d'admission

Licence 1

Pour les élèves de terminale, les étudiant·es en réorientation, les personnes de nationalité étrangère titulaire d'un diplôme étranger de fin d'études secondaires et les ressortissant·es de l'Union européenne ou assimilés :

- Demande d'admission à formuler sur la plateforme nationale [Parcoursup](#) de la mi janvier à la mi mars

Formation non sélective.

Vous retrouverez sur la plateforme Parcoursup les caractéristiques, attendus et critères généraux d'appréciation des dossiers qui permettront à la commission d'enseignants de classer votre candidature. Vous recevrez une proposition d'admission dans la limite de la capacité d'accueil.

Pour les personnes de nationalité étrangère (hors UE et assimilés) :

- RDV sur <https://international.univ-lille.fr/venir-a-luniversite/etudiantes/>

Public cible

- Vous êtes titulaire d'un baccalauréat général ou en reprise d'études.
- Vous appréciez la peinture, l'architecture, la sculpture, les arts décoratifs.
- Vous visitez régulièrement des sites archéologiques, des musées et des monuments historiques.
- Vous aimez la littérature et l'écriture (rédiger, argumenter, lire et se documenter).
- Vous avez le sens de l'analyse, de la synthèse et de la réflexion critique.
- Vous maîtrisez la langue française : orthographe, grammaire et syntaxe correctes, cohérence dans l'exposé des idées.

Pré-requis recommandés

Il est attendu des candidat·es en licence Histoire de l'art et Archéologie de :

- Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement. Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B). Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes ; la maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- S'intéresser à la démarche scientifique. Cette mention suppose en effet la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.
- Faire preuve de curiosité intellectuelle, notamment pour les sciences humaines. La licence Histoire de l'art et Archéologie est en effet en lien avec l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa diversité et sa complexité.
- Pouvoir travailler de façon autonome et organisée. Comme beaucoup de formations universitaires, la licence Histoire de l'art et Archéologie accorde une place importante au travail personnel.

Et après

Poursuite d'études

Après une première année commune en Histoire de l'art et en Archéologie, la formation en enseignement à distance se spécialise, en deuxième année, en un parcours exclusivement Histoire de l'art. L'enseignement en archéologie n'est plus dispensé en Licence EAD après la première année.

Le parcours Histoire de l'art étudie les principales créations artistiques, il forme à analyser une œuvre d'art d'un point de vue formel et iconographique, à l'interpréter et à la replacer dans un contexte historique et socioculturel

Poursuite d'études dans l'établissement

- Histoire de l'art (L2-L3) - Enseignement à distance

Insertion professionnelle

La plupart des métiers cités nécessitent une poursuite d'études en Master.

- **Dans le patrimoine et les musées** : animateur-riche du patrimoine, médiateur-riche du patrimoine, attaché-e de conservation du patrimoine, assistant-e ou attaché-e de conservation, chargé-e de développement et promotion du patrimoine, gestionnaire de sites patrimoniaux, chargé-e de médiation numérique culturelle, régisseur-euse ou documentaliste.
- **Dans les archives** : archiviste, gestionnaire en archives ou en documentation, iconographe.
- **Dans l'enseignement et la recherche** : enseignant-chercheur-euse, professeur-e des écoles.
- **Dans la fonction publique** : attaché-e d'administration, attaché-e territorial-e.
- **Dans la communication** : journaliste, documentaliste, chargé-e de médiation numérique culturelle, Web-éditeur-riche ou gestionnaire de contenus, critique d'art.

Pour en savoir plus sur l'insertion professionnelle des diplômés, consultez les répertoires d'emploi sur : odif.univ-lille.fr/repertoires-demplois

Les fiches emploi/métier du [Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois \(ROME\)](#) permettent de mieux connaître les métiers et les compétences qui y sont associées.

Infos pratiques

Contacts

Contact administratif

Aurelie Semaesse

☎ 03.20.41.63.39

✉ aurelie.semaesse@univ-lille.fr

Responsable pédagogique

Mathieu Beaud

✉ mathieu.beaud@univ-lille.fr

Lieu(x)

📍 Villeneuve d'Ascq Pont de bois

En savoir plus

Faculté des Humanités

🔗 <https://humanites.univ-lille.fr>

Faculté des Humanités - Département Histoire de l'art et Archéologie

🔗 <https://humanites.univ-lille.fr/histoire-art>